

# La Douane victime de ses stratèges

*Est-elle devenue la pestiférée de toutes les régies financières du pays ? On est tenté de répondre par l'affirmative, au regard des constats de ces dernières années.*



**S**i certains compatriotes continuent de rêver de se voir un jour dans les effectifs de cette régie financière, ils devraient revoir leurs ambitions. On dirait qu'une malédiction planerait sur cette régie financière, qui a toujours compté dans son apport au budget de l'Etat. Mais les erreurs de stratégies de management, sont en train de transformer cette administration financière en une coquille vide. Et pour cause.

Jadis, institution phare des finances du Gabon, le déclin de la Douane gabonaise qui commence par se

voir à l'œil nu, est presque irréversible. Motif : elle subit les affres des dirigeants qui lui déposèrent de toutes ses prérogatives. Chacun va s'y servir. La dernière en date est la mise à mort de sa Direction d'instruments des mesures (DIM), au profit d'une nébuleuse Agence gabonaise de la normalisation (AGANOR). Dont la motivation n'est autre que le fait pour certains individus, de vouloir s'emparer de la manne générée par la DIM à chaque exercice budgétaire : soit plus de 500 millions de F CFA par an. Une cousine ou une nièce a été bombardée à la

tête de ladite agence, pour s'assurer que la manne reste entre des mains sûres. Tout cela s'est fait à une vitesse supersonique. De Fridolin Onguinda à Michel Ondinga Ngouengue, chacun n'y a vu que du feu.

Les principes de travail en Douane sont codifiés dans un code communautaire : la Communauté économique des états de l'Afrique centrale (CEMAC). Ledit Code facilite le travail de tous les douaniers de cette sous-région. Comment comprendre qu'un individu, volontairement puisse déposséder la Douane de la

Redevance pour usage informatique (RUSID), sous prétexte qu'il est le DG de cette régie financière. Tout ceci se fait par esprit d'égoïsme à l'égard de ses successeurs. Une incongruité qui fait bondir, plus d'un douanier, respectueux des normes communautaires.

Pendant ce temps, les douaniers peuvent aller se faire foutre. Les permanences ne sont pas payées. Le travail extra-légal n'est plus payé. Les gabelous, obligés de vivre de la mendicité et d'user des pratiques illicites. C'est la précarisation à plein nez. Les douaniers ne parlent plus que de leur misère. Les primes sont payées selon l'humeur des responsables de la Douane. Les déclarations ne font plus l'objet d'une vraie étude. A la Douane, c'est la logique du «vu-enlevé». Autrement dit : une fois la marchandise débarquée, les douaniers regardent et ordonnent à l'opérateur recevoir de récupérer son bien, sans forcer son talent. Le contentieux qui permettait à chacun d'arrondir sa fin du mois est devenu un lointain souvenir, puisqu'il n'existe plus. Les douaniers sans responsabilités se morfondent, sans plus de motivation. Ce n'est pas

tout.

Pour couronner le tout, l'Etat dans sa souveraineté, exonère toutes les grandes sociétés. Lesquelles sont autorisées à rapatrier tous leurs bénéficiaires. Même aux USA, avec le « très controversé président élu » qu'ils viennent de porter à la Maison Blanche, Donald Trump, pendant sa campagne, a parlé de relever l'importance de la Douane. Au Gabon, on prône sa déchéance comme si l'Etat n'avait pas besoin de ses recettes.

Aucune mesure n'est prise aujourd'hui pour booster la Douane. Bien au contraire. Les gens y ont des titres fonciers dans certains postes. Au port d'Owendo, par exemple, trône un baobab depuis près de dix ans, comme chef de bureau. Des méchantes langues présentent le spécimen comme quelqu'un qui n'aurait pas usé son fond de pantalon dans une école d'inspecteurs des douanes. Ceux qui maîtrisent son parcours, disent qu'il aurait été responsable des bagages à la défunte compagnie aérienne, Air Gabon. C'est tout.

Entre-temps, le train continue à rouler comme le Ntsa-Express, à travers la forêt gabonaise. On en

veut pour preuve la chaude empoignade qui a eu lieu, il y a quelques jours, entre deux responsables des Douanes : Raymond Okongo (Directeur régional) et Jean Moussa (chef de bureau au port Môle). De justesse, ces deux grands garçons en seraient venus aux mains, ce, en présence du Directeur général des Douanes, Alain Djoubi Ossamy. Motif : les bateaux en provenance de l'Afrique de l'ouest et leurs cargaisons. Lesquelles sortent des ports en «Bon à enlever prioritaire» (BAEP). En jargon des douaniers, cela signifie gratuitement. Le Port Môle focalise les esprits à cause de ses containers qui sortent sans payer, de l'argent qui ne rentre pas dans les caisses...

Et dire que les douaniers n'ont toujours pas perçu leurs primes d'octobre 2016 et un arriéré de septembre 2015. A cet effet, et énervés qu'ils sont déjà par toutes les frustrations vécues, les gabelous entendent se signaler dans les jours à venir. Même si l'Etat a sommé à la Douane pour davantage remplir ses caisses. (Affaire à suivre).